L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 17 FEVRIER 1892.

PETITES ANNONCES.

DIVERS.

F. LAUDUMIEY & CO., imprimeurs, No 22 rue de l'Union entre Carondelet et St-Charles, Nouvelle Orléans, Louisiane.

Etiquettes de Pharmaciens, imprimées et coupées depuis 25c le mille. 12 mars—1 an

LE prix le plus élevé payé pour des meubles antiques, pianos, desks, comptoirs, vitrines, les contenus de résidences 40 rue Royale. 17 oct—1

A VENDRE.

A VENDRE—Livres Espagnols et Français, neufs et d'occasion—Ilustracion Espanola, agencia de "Las Novedades."—24 Passage de la Bourse, encoignure Douane. 7 fév—1m

DEMANDES.

ON demande—Une femme d'un certain âge pour faire le ménage de deux chambres au No 94 rue de l'Esplanade entre Bourbon et Dauphine. S'adresser immédiatement. 17fév—1f

ON demande—Une jeune fille ou une veuve pour s'occuper du ménage pour deux personnes à la campagne. S'adresser immédiatement 179 rue Royale, de midi à 4 heures. 17fév—1f

ON demande une cuisinière parlant le français. Bons gages. S'adresser à Shulkens et Smith, 49 et 51 Passage de la Bourse. 11 fév—1 sem

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Charles Benson vs. George F. Holden.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No 22,991.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 153 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, le MERCREDI 24 février 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir: Un wagon à ressorts à quatre roues recouvert. Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.

Conditions—Comptant sur les lieux.
M. FARRENTELLI,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
13 fév—13 18 24

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée Avenue St-Charles, entre Pin et Lowerline [la rue derrière étant la rue Washington, maintenant Hampson] formant l'encoignure de l'Avenue St-Charles et de la rue Pin.

Mme P. L. Stone vs Succession de H. L. A. Eyrich.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 34,814—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 mars 1892 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No soixante douze, borné par l'avenue St-Charles, les rues Pin, Washington [maintenant Hampson] et Lower Line, et mesurant soixante pieds quatre pouces de face à l'avenue St-Charles, sur deux cent treize pieds quatre pouces de profondeur et face à la rue Pin. La dite portion de terre formant l'encoignure de l'avenue St-Charles et de la rue Pin.

Etant la même propriété acquise par feu H. L. A. Eyrich du Mutual Building & Homestead Association, d'après un acte passé pardevant Jos. D. Taylor, notaire en cette ville, le 15 décembre 1886. Le titre est enregistré au Bureau des Aliénations dans le livre 127, folio 210.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
8fév—8 15 23 29 mars 7 12

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Paul Bayma ou Bajma.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 34,974—Division E—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Paul Bayma ou Bajma, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
10fév—10 14 19

Succession de Bernard Zerwes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 33 6.9—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte présenté par Vve Margareth Zerwes, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
13 fév—13 18 21

Succession de Mme Henrietta S. Randolph.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 35 023—Division B—Attendu que Mme Artemesia A. Sieley, veuve de Robert B. Searing, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Henrietta S. Randolph, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
13 fév—13 18 21

Succession de Stephen McNamara.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,991—Division D—Attendu que Mme Bridget McNamara a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Stephen McNamara, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
11 fév—11 16 20

Succession de H. T. Vennard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,975—Division E—Attendu que George H. Vennard a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu H. T. Vennard, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
11 fév—11 16 20

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 35,056—Division B—John Calder & Cie et David R Calder vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens des pétitionnaires, l'ancienne raison commerciale de John Calder & Cie et de David R. Calder, individuellement et comme membre de la dite société soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de leurs et de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion desd. créanciers soit convoquée et tenue pardevant Joseph D. Taylor, notaire, en son bureau No 158 rue Commune en cette ville, le LUNDI 21me jour de mars 1892 à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui peuvent leur être soumises, que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens desdits pétitionnaires soient suspendues, et que F. L. Richard ou, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 15 février 1892.
Signé: ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
17 fév—3f au 21 mars

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 34,733—Division A—Henry E. Gautreaux vs ses créanciers—Ordre de Cour—La cession des biens du pétitionnaire Henry E. Gautreaux, est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est par le présent ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart notaire, le 20me jour de février 1892, à 11 heures A. M., de sorte que les biens du dit insolvable soient rendus, dépêchant devant eux l'état de ses affaires; qu'un syndic soit nommé; que la décharge de dette demandée par l'insolvable soit votée, que les dits créanciers déterminent quelle disposition sera faite des actifs ci-dessus rendus, consistant entièrement de propriétés mobilières; et si vendu à l'encan, que le même vote sur quels termes et conditions et sujet à quelles provisions, pareille vente sera faite, et de sorte que pareilles autres matières soient considérées justes et nécessaires; et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens du dit insolvable soient suspendues. Et il est de plus ordonné que F. B. Thomas, Esq., notaire, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1892.
Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
14 janv—3f au 20fév

THE NEW-ORLEANS BEE.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms.

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 16 FEVRIER—CLASSE No 139
Tirage de 4 heures P. M.

1re.	2me.	3me.	4me.	5me.	6me.	7me.	8me.	9me.	10me.	11me.	12me.	13me.	14me.
8	37	15	54	55	26	43	17	41	53	10	23	31	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et leur seulement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 16 février 1892—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de ces tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les **grands tirages à numéros simples** ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paieront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres La Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

Grand Tirage Mensuel,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 8 MARS 1892.

GROS LOT: $300,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de..	100,000,.....	100,000
1 Lot de..	50,000,.....	50,000
1 Lot de..	25,000,.....	25,000
2 Lots de..	10,000,.....	20,000
5 Lots de..	5,000,.....	25,000
25 Lots de..	1,000,.....	25,000
100 Lots de..	500	50,000
200 Lots de..	300,.....	60,000
500 Lots de..	200,.....	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de $500, soit......	$50,000
100 Lots de..$300, ...	30,000
100 Lots de...$200, ...	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit......	$99,900
999 Lots de $100, ...	99,900

3,134 Lots se montant à....$1,054,800

PRIX DU BILLET:

Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1.

Prix pour les clubs, 55 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu Nos Droits comme Institution d'Etat. Les autorités postales néanmoins continueront à livrer toutes lettres ORDINAIRES adressées à Paul Conrad, mais ne lui feront pas parvenir les lettres ENREGISTRÉES à son adresse.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane a décidé le 27 avril 1891 que la question de maintenir la loterie en opération jusqu'en 1919 serait soumise au vote du peuple de cet Etat à une élection qui aura lieu en avril 1892, ainsi qu'il en a été décidé par la Législature de l'année dernière.

L'élection qui aura lieu conformément au dit ordre et à la dite décision de la Cour Sup ème au mois d'avril de l'année prochaine décidera finalement si la loterie cessera ses tirages après le 1er janvier 1895, ou continuera de tirer jusqu'au 1er janvier 1919.

QUELLES QUE SOIENT LES CIRCONSTANCES la Loterie continuera ses tirages jusqu'au 1er janvier 1895.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance du lot annoncé.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Leeds & Company vs Peter Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 11,287—En vertu d'un pluries writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 mars 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné comme lot Cinq, dans l'îlet borné par les rues Thalie, Tchoupitoulas, Erato et South Peters, ayant vingt-sept pieds de face à la rue Thalie, sur cinquante-deux (52) pieds de profondeur, entre lignes parallèles, étant en arrière des lots Un et Deux.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10 fév—10 17 24—mars 3 10 12

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Jos. Armbruster vs ses créanciers—No 35,028—Division E—La cession de la propriété de Joseph Armbruster est par le présent acceptée par la cour au nom de ses créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée des créanciers du dit insolvable soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire public, le SAMEDI 19me jour de mars 1892 à 11 heures A. M., afin que le dit insolvable puisse leur livrer ses biens; exposer un rapport de ses affaires devant eux; qu'un syndicat soit élu; que les créanciers fixent les termes et conditions de la vente de la propriété du dit insolvable; et prennent telle action qu'il leur conviendra à l'égard de la propriété qui leur sera livrée; que la décharge de la dette demandée par le dit insolvable soit décidée par un vote; et toutes autres affaires pouvant être présentées devant la dite assemblée; qui peuvent être justes et légales; et dans l'intervalle, toutes procédures contre la personne et la propriété du dit insolvable sont suspendues; et il est de plus ordonné que Martin Voorhies, Esq., avocat, soit en ceci nommé avocat pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 12 février 1892.
(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.
Une copie exacte:
M. GUIRAUD, Député Greffier.
13 fév—3f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 34,204—Division D.—Carlos Maduell vs ses Créanciers.—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de Carlos Maduell, insolvable soit convoquée et tenue pardevant James Simeon, notaire, en son bureau, No 35 rue Carondelet, en cette ville, le MARDI, 16me jour de février 1892, dans le but de considérer et déterminer et pour fixer le jour, les termes et les conditions de la vente des propriétés foncières rendues dans cette affaire et pour voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises.
Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1892.
[Signé] N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
13 janv—6f au 16 fév

Rapport de la situation de la Banque Nationa'e Mutuelle

A la Nouvelle-Orléans,

En l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le 31 décembre 1891.

ACTIF.

Billets et bills escomptés......	$496,601 02	
Prêts sur demande......	237,514 67—	$734,115 69
Bons des E. U. en garantie de la circulation......		50,000 00
Autres bons et actions......		120,100 00
Biens fonciers, meubles et installations......		44,889 18
Dû par d'autres banques et banquiers	$ 93,496 50	
Chèques sur le Comptoir d'Echange...	120,433 48	
Monnaie courante et Espèce......	135,906 93—	349 836 90
Fonds de rédemption avec le trésorier des E. U......		2,250 00
		$1,301,191 77

PASSIF.

Fonds capital payé......		$300,000 00
Fonds de surplus......		20,000 00
Profits indivis......		4 539 89
Circulation......		44,100 00
Dividendes non payés......	$568 00	
Dépôts individuels.	730,700 04	
Dû à d'autres banques et banquiers	38,283 84—	769,551 88
Billets et bills réescomptés......		163,000 00
		$1,301,191 77

Par résolution du Board, $10,000 00 des profits des six derniers mois ont été portées au compte de surplus.

JAS J. TARLETON, Caissier.
L. C. FALLON, Président.
LLOYD R. COLEMAN, Vice-Président.
1er ja v—

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Coliste.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct.
37 Race et Magasine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
412 Poste et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
512 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis
616 Royale et Dauphine.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur, formant l'encoignure des rues Carondelet et Thalie, dans l'îlet borné par les rues Melpomène et Baronne.

Mme John Langles et als. vs. Mme A. Cardeau, exécutrice.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,750—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 19 mars 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par la rue Carondelet, ci-devant Apollon, Thalie, Baronne, ci-devant Bacchus et Melpomène, et mesurant trente pieds de face à la rue Carondelet, sur une profondeur et de face à la rue Thalie de cent quinze pieds quatre pouces et borné dans le fond par une allée s'étendant vers la rue Thalie, ayant quatre pieds, huit pouces de largeur, en usage en commun avec le dit et un autre lot adjacent, et tout au pied américain. Le dit lot forme l'encoignure des rues Carondelet et Thalie. Etant la même propriété que Mme Marie Maniero, veuve d'Angelo ..., a acquise de John H. Campion, conformément à un acte passé pardevant Michael Hahn, ancien notaire, le 3 mai 1860. Titre enregistré au bureau de transfert, livre 83, folio 131.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
16fév—16 23—mars—1 8 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Edward W. Burbank vs. Nicholas Arthure.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 34 732—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 5 mars 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dix-neuf certains lots de terre situés dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, St-Claude, Kentucky et Mathilda, désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit et dix-neuf, de l'îlet No 348, borné comme il est décrit plus haut, sur un plan lithographié fait par Louis H. Pilié, voyer, en date du 10 novembre 1874, annexé à un acte de vente de feu Patrick Irwin à Mme Jules Quantin, passé en l'étude de feu William Joseph Castell, ancien notaire en cette ville, en date du 1er mai 1875. Lesquels dits lots mesurent, au pied américain, conformément au dit plan de Louis H. Pilié, comme suit: le lot numéro un forme l'encoignure des rues Remparts et Kentucky et mesure vingt-sept pieds de face à la rue Remparts sur une profondeur entre lignes parallèles sur la rue Kentucky de cent trente-deux pieds. Les lots deux à cinq inclusivement mesurent chacun vingt-sept pieds de face à la rue Remparts sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente-deux pieds. Le lot numéro six mesure vingt-sept pieds de face à la rue Remparts sur cent quatre-vingt dix-huit pieds deux pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot numéro sept mesure vingt-quatre pieds six pouces et cinq lignes de face rue Remparts, trente pieds deux pouces et une ligne de largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de cent quatre-vingt dix-huit pieds deux pouces et six lignes sur la ligne de division du lot numéro six et cent quatre-vingt dix-huit pieds trois pouces et six lignes sur la ligne du côté opposé vers la rue Matilda. Le lot numéro huit mesure trente-un pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue St-Claude, vingt-six pieds deux pouces et une ligne de largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de cent quatre-vingt dix-huit pieds trois pouces et sept lignes sur la ligne vers la rue Matilda et cent quatre-vingt-dix-huit pieds deux pouces et sept lignes sur la ligne qui le divise du lot numéro neuf. Le lot numéro neuf mesure trente-un pieds de face à la rue St-Claude, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent quatre-vingt dix-huit pieds deux pouces et sept lignes. Les lots numéro dix à quatorze inclusivement mesurent chacun vingt-sept pieds de face à la rue St-Claude, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent trente-deux pieds. Le lot numéro quatorze forme l'encoignure des rues St-Claude et Kentucky. Les lots numéros quinze à dix-neuf inclusivement mesurent chacun vingt-six pieds six pouces de face à la rue Kentucky, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent trente-deux pieds. Le lot numéro dix-neuf mesurant en outre trois cent vingt-seize pieds six pouces et cinq lignes de face à la rue Kentucky, cent quatre-vingt dix-sept pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue St-Claude, et trois cent quatre-vingt-six pieds sept pouces et six lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Mathilda.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
2fév—2 9 16 23 mars 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur dans le Sixième District.

Jacob Von Hoven vs Elizabeth Von Hoven, femme d'Albert Barlow et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29 375.—En vertu d'un writ de fieri facias contre Albert Barlow institué héritier de sa femme décédée, Elizabeth Von Hoven, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 février 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **Tout ce certain morceau ou portion de terre**, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies privilèges et dépendances y appartenant, et spécialement tous les droits d'alluvion ou accrétions de batture, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par l'avenue Peters, les rues Léontine et Front et le fleuve Mississippi, lequel est désigné comme l'îlet "C" sur le plan original de Rickerville, et comprend la moitié du dit îlet la plus près de l'avenue Peters. La dite portion de terre mesure à peu près deux cent soixante-quatre pieds neuf pouces et une ligne de face à la rue Front se joint alors et s'étend en profondeur au fleuve Mississippi et a également une façade de deux cent soixante quatre pieds neuf pouces une ligne et ayant une profondeur et façade le long de l'Avenue Peters à la marque des hautes eaux du fleuve Mississippi d'à peu près cent quatre vingt-cinq pieds et à peu près de quatre cent soixante-dix pieds à la ligne des basses eaux du fleuve.

2° **Tout ce certain morceau ou portion de terre** avec les améliorations et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui lui appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue Peters et les rues Léontine, Tchoupitoulas et Front, lequel est désigné comme l'îlet numéro deux sur le plan original de Rickerville, la dite portion de terre comprend la moitié du dit îlet la plus près de l'avenue Peters et mesure deux cent cinquante pieds un pouce de face à la rue Tchoupitoulas, deux cent soixante-deux pieds sept pouces à la rue Front, deux cent quatre-vingt neuf pieds sept pouces cinq lignes de profondeur et façade à la rue Peters, s'étendant de la rue Tchoupitoulas à la rue Front, et une même profondeur sur la ligne la plus près de la rue Léontine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25jan—25—fév—1 8 15 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE

Frederick Lang vs. Mme Eva Buttner, femme de E. L. Buttner, et E. L. Buttner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,599—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 27 février 1892, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances leur appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans la partie nommée Faubourg St-Joseph, dans l'îlet borné par les rues Constance (anciennement Live Oak), Amelia, Magasine et Peniston, et désignés comme lots Nos onze et douze de l'îlet No neuf sur un plan du dit Faubourg St-Joseph, déposé pour références en l'étude de James Graham, ancien notaire en cette ville; les dits lots se touchent et mesurent comme suit, savoir:

Le lot No onze forme le coin des rues Constance (anciennement Live Oak) et Peniston et mesure trente-deux pieds onze pouces de face à la rue Constance (anciennement Live Oak) sur cent quinze pieds de profondeur et de face à la rue Peniston. Le lot No douze mesure trente-deux pieds dix pouces de face à la rue Constance (anciennement Live Oak) sur cent quinze pieds de profondeur, entre lignes parallèles; le tout plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26jan—26 fév 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété dans le deuxième et le sixième districts.

L'Eureka Homestead Society vs Henry E. Robinson, No 34,741.

L'Eureka Homestead Society vs Henry E. Robinson, No 34,742.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires respectives ci-dessus, et aussi avec le consentement du défendant dans les dits writs, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 mars 1892, à midi, des propriétés ci-après décrites à savoir:

1° **Un certain morceau ou portion de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Douane, Broad et Dorgenois, et mesurant cinquante pieds de face à la rue Canal, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de deux cent huit pieds dix pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles, d'après un plan annexé à un acte de vente de la dite propriété par David C. McCann à Mme Jeremiah Leona, d'fait pardevant Edward G. Gottschalk, ancien notaire en cette ville, le 6 mars 1886.

2° **Deux certains lots de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet désigné comme îlet No 184, borné par les rues Constance (anciennement Live Oak), Laurel, Dufossat et Bordeaux, les dits lots étant désignés par les Nos 19 et 20, et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Constance sur cent quinze pieds de profondeur, entre lignes parallèles, d'après un plan fait par H. W. Reynolds, ingénieur civil, daté le 1er juin 1885, annexé à un acte fait pardevant M. T. Ducros, notaire, daté le 8 juin 1889.

La propriété premièrement décrite saisie dans l'affaire No 34,741.

Et la propriété deuxièmement décrite saisie dans l'affaire No 34,742.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
9 fév—9 16 23—mars 1 8 12

VENTES A L'ENCAN

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placements Avantageux

—DANS DE—

Magnifiques Magasins et Résidences solidement construits,

Nos 852, 858 et 858 1/2 rue Magazine,

Près du Marché de la rue Neuvième.

Succession de Wm. Welsh.

No 34,493—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—SAMEDI, 27 février 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 18 janvier 1892, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

1° **Les deux magnifiques et confortables magasins et résidences en bois à deux étages**, Nos 858 et 858 1/2 rue Magazine, ayant chacun magasins avec eux, avec vitrines, escaliers, salons, salles à manger et cuisines au rez-de-chaussée, et 5 appartements à coucher, chambre à bain, galeries au-dessus à l'avant et à l'arrière, hydrant, double citernes, cour bien briquetée, hangars, etc., de chaque côté. Le lot est désigné par les lettres "C" et "D", dans l'îlet borné par les rues Magasine, Constance, Huitième et Neuvième, dans le quatrième district de cette ville, sur une esquisse par John F. Braun, architecte, datée le 20 mai 1878, annexée à un acte passé pardevant J. Bendernagle, ci-devant notaire et mesure comme suit: Le lot "D" mesure 19 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Magasine sur 91 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot "C" mesure 19 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Magazine sur 91 pieds 9 pouces entre lignes parallèles.

Les dits lots sont composés d'une partie de la portion de terre désignée par la lettre "C" sur une esquisse dessinée par Edgar Pilié, architecte, en date du 6 octobre 1875, annexée à un acte passé pardevant Jas. Fahey le 11 octobre 1875 lequel dit lot C forme une partie des lots 18, 19 et 20 sur un plan de A. Moelhausen, voyer daté le 4 mai 1844, déposé en l'étude de L. Hermann ci-devant notaire; ensemble avec l'usage d'une allée en commun, ayant 3 pieds de largeur, sur l'arrière des lots C, D et E et donnant sur la rue Neuvième. Ces beaux magasins sont magnifiquement construits à un demi-îlet du Marché de la rue Neuvième, et très convenables comme emplacements d'affaires, rapportant un revenu régulier de $840 par an.

2° **L'élégant magasin et résidence en bois à deux étages, attrayant et bien bâti**, No 852 rue Magazine, dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus premièrement décrite, ayant une jolie vitrine de magasin, atelier, vestibule, salle à manger, cuisine, hangars et citerne double au rez-de-chaussée; salon, 5 chambres à coucher et chambre à bain au-dessus. Arrière-cour et allée de côté substantiellement pavées et magnifique banquette en shillinger. Le lot est désigné par la lettre A 207 sur une esquisse annexée à un acte passé pardevant J. F. Coffey, notaire, le 7 août 1873, formé des arrière-parties des lots 18, 19 et 20 sur un plan par L. Moelhausen, daté le 4 mai 1874, déposé en l'étude de L. Herrmann, ci-devant notaire, et mesure 21 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur entre lignes parallèles, courant en arrière de toute la largeur de-dite lots Nos 18, 19 et 20 ou de la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Constance du lot No 18, une distance de 94 pieds 0 pouces.

Ce magnifique magasin et résidence a un extérieur attrayant, est bâti en dehors des lignes du terrain et est une des plus belles bâtisses dans cette section du haut de la ville, à proximité du marché de la rue Neuvième à l'école McDonough, aux églises et lignes de chars, rend la propriété excessivement désirable comme emplacement pour affaires et comme résidence, c'est un placement excellent, rapportant maintenant $480 par an.

Conditions—La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, à 1 et 2 ans de crédit, payable en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à paiement, garantie par hypothèque et privilège du vendeur avec les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumera en outre le prix de son enchère toutes les taxes dues et exigibles en 1892 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant John Bassich, Jr., notaire, à l'option de l'acquéreur.
23 janv—23 30—fév—6 13 20 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété centrale et productive.

Nos 170, 172 et 172 1/2 rue N. Remparts, vis-à-vis la Place Congo.

Succession de F. W. Dille.

No 15,1'4—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—SAMEDI, 20 février 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 15 janvier 1892 et rendu dans la dite succession—

La propriété en briques centralement située et productive, Nos 170, 172 et 172 1/2 rue N. Remparts, entre Ste Anne et Orléans, vis-à-vis la Place Congo, dans l'îlet borné par la rue Bourgogne. Deuxième District de cette ville, ayant 4 chambres dans le corps de logis, 4 chambres dans la bâtisse du fond, hangar, cuve, cour pavée et corridor de côté, etc.

Le terrain est désigné par le No 2, sur un plan de J. Communy, le 3 octobre 1842, déposé en l'étude de Chas Boudousquié, ancien notaire, portant le No 14 du livre des plans. Le terrain mesure conformément au pied américain 48 pieds, 7 pouces 6 lignes de façade rue Remparts, la même largeur à l'arrière, sur 123 pieds, 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. En face du square Congo, il est à proximité du centre des affaires et est toujours loué, le loyer dans le moment en est de $264 par an.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, le reste à 1 et 2 ans de crédit portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date avec les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1892 en sus du prix; 10 pour cent comptant seront requis comme dépôt pour assurer la vente.

L'acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire aux frais de l'acquéreur.
9 janv—9 16 23 30—6 13 20 fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Résidence Rémunératrice,

NOS 289 ET 291 RUE CONTI,

Près Claiborne.

Dans l'affaire d'Alexander Beck et als. vs. François Charles Beck et als.

No 34,35—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—SAMEDI, 5 mars 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre ingement et à un ordre rendu le 14 janvier 1892, et signé le 21 janvier 1892, par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Les deux résidences en bois, à deux étages, désirables et productives, Nos 289 et 291 rue Conti entre Claiborne et Derbigny dans l'îlet aussi borné par la rue St-Louis, Deuxième District de cette ville, chacune contenant 4 chambres et cuisine, en outre une maison de bois à une chambre, hangar, citerne et grande cour. Les lots sont désignés par les Nos 23 et 24 sur un plan dressé par L. Pilié, daté le 1er mai 1840, et mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Conti sur 108 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Situé dans un district très populeux à proximité du centre des affaires, la propriété rapportant environ $40 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à 1 ou 1 et 2 ans de crédit, à l'option de l'acquéreur, pour des billets spécial même garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de date de la vente jusqu'à parfait paiement, et pour cent honoraires d'avocat, la police d'assurance transférée et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1892, au-dessus du prix d'adjudication, et un de ses 10 pour cent comptant sur le prix de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente par devant C. T. Soniat, Esq., notaire aux frais de l'acquéreur.
30 jan—30—fév 6 13 20 27—mars 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉ A CARROLLTON De Valeur Améliorée et Vacante.

No 10 avenue Dublin, près l'avenue St-Charles.

No 81 rue Madison, et Terrains Vacants coin des rues Madison et Zimple.

Succession de Archibald S. Firth.

No 34,462—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur.—Bureau 177 rue Commune—SAMEDI, 20 février 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un jugement et ordre rendus le 5 janvier 1892 et signé le 12 janvier 1892, de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, et rendus dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété décrite ci-après, savoir—

1° **Le cottage simple en bois No 10** rue Dublin, contenant hangar de façade, six chambres, allée de côté, citerne, etc., dans l'îlet actuellement borné par les rues Madison et Hampson et l'avenue St-Charles, septième district de cette ville. Le lot est désigné par le No 5 et mesure 33 pieds de face à la rue Dublin sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Près des avenues St-Charles et le marché de Carrollton.

2° **La résidence en bois à deux étages** No 81 rue Madison avec galeries de façade doubles, huit chambres, citerne, etc. La propriété comprend huit lots de terre Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 13, dans l'îlet 118, bornés par les rues Dublin, Madison, Zimple et Troisième.

Les lots 1 à 6 se touchent et mesurent chacun 30 pieds face à la rue Zimple sur 130 pieds de profondeur, le lot No 1 formant le coin des rues Zimple et Madison, et les lots 7 et 13 mesurant chacun 30 pieds face à la rue Madison, le lot No 7 ayant une profondeur de 162 pieds 6 pouces, et le lot 13 une profondeur de 150 pieds, le tout entre lignes parallèles et se touchant.

Conditions—Comptant et l'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles en 1892 en sus du prix d'adjudication; un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis pour lier les ventes.

Acte de vente pardevant Fred Diebel, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
16jan—16 23 30 fé—6 13 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Deuxième District.

Succession de J. J. L. Abat.

No 34,289—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 177 rue Commune—SAMEDI, 5 mars 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté le 29 janvier 1892, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée:

1° **La moitié indivise du droit, titre et intérêt dans et à un certain îlet de terre**, situé dans le Deuxième district de cette ville et borné par les rues Bienville, Conti, Genois et Clark.

2° **La moitié indivise du droit, titre et intérêt dans et à un certain îlet**, situé dans le Deuxième district de cette ville et borné par les rues Conti, St-Louis, Genois et Clark.

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant Geo. C. Préot, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
29jan—30—fév—6 13 20 27—mars—5

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Instruments de Chirurgie, Livres, Ameublement de Bureau.

Succession de Dr Geo. Howe.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A—No 31,749.

PAR E. CURTIS, encanteur—Bureau, 201 rue Canal—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge, daté le 4 février 1892, et à moi adressé, je procéderai à la vente, le SAMEDI 20 février 1892, à 10 heures et demie, à ma salle d'encan, 201 rue du Canal, de la propriété ci après décrite à savoir—Un lot d'instruments de chirurgie, livres, meubles de bureau, etc., d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur livraison.
9 fév—9 14 19 20

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double de Choix,

Nos 292 et 292 1/2 rue Clio. entre les rues Franklin et Liberté.

—ET—

Le magasin et résidence en briques à deux étages, No 70 rue Girod, entre les rues Tchoupitoulas et Commerce.

A L'ENCAN.

Succession de James E. Welsh.

No 34,541—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR JOHN O'CONNOR, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet, SAMEDI, 12 mars 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé dans l'affaire ci dessus, le 28 janvier 1892, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci-après, à savoir—

1° Le cottage double de choix Nos 292 et 292 1/2 rue Clio, dans le Premier District, dans l'îlet borné par les rues Clio, Erato, Franklin et Liberté. Le cottage est retiré de la rue, a une galerie devant, 5 chambres de chaque côté toit en ardoises, etc. Dans un voisinage bien amélioré, près de tous ces avantages. Le lot est désigné par le No 14, sur un certain plan dressé par B. F. Nicholls, architecte, daté le 27 février 1852, et déposé au bureau de T. O. Stark ex-notaire public en cette ville. Le dit lot mesure 30 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à la rue Clio sur 159 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

2° **Le magasin en briques à deux étages No 70 rue Girod**, dans le Premier District dans l'îlet borné par les rues Girod Notre Dame, Commerce et Tchoupitoulas, a 8 chambres, etc. Le lot est désigné par le No 14 sur un plan particulier dressé par Jos. Pilié de à le 1er juin 1846, déposé au bureau de Jules Mossy, ex notaire en cette ville. Le dit lot mesure 24 pieds 2 pouces de face à la rue Girod 96 pieds 1 pouce 2 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 15, 7 pouces sur la ligne qui le divise du lot No 15, de l'extrémité de cette ligne courant sur une ligne qui se rétrécit graduellement à une profondeur de 30 pieds 8 pouces, de là, au fond, 7 pieds 1 pouce 4 lignes et 20 pieds de large dans le fond.

Conditions de la vente.—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs et la balance, s'il y en a, à un crédit d'un et deux ans avec intérêt à 8 pour cent par an et toutes les clauses de garantie usuelle. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour cette année 1892 et déposeront dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Edgar Grima, Esq. notaire public.
7 fév—7 14 21 28 mars 6 12

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Syndic Provisoire. Souliers et Installations.

A. A. Heisel vs ses Créanciers.

No 34,929—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—MARDI, 23 février 1892, à 11 heures du matin, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté le 5 février 1892 de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la cour Civile de District, Division C, dans l'affaire ci-dessus au local No 162 rue Poydras, entre les rues St-Charles et Carondelet.

Le stock de Souliers Tiges, Formes, Cuir, vitrines et toutes sortes de machines nécessaires pour fabriquer des souliers outils, installation, bail bon jusqu'à droit d'occupation, etc.

Conditions—Comptant avant livraison.
7 fév—à date

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Rémunérative de Choix dans le Troisième District.

LE JOLI COTTAGE DOUBLE.

Nos 192 et 192 1/2 rue des Français

No 26,543—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

Succession de Frederick Gast.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—Albert Paul, Encanteur—Bureau, No 159 rue de la Commune—MERCREDI, 24 février 1892 à midi, à la Bourse des Encanteurs, rez de chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, près Commune, en vertu d'un jugement de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu le 15 janvier et signé le 21 janvier 1892, dans la succession de Frederick Gast, sera vendu à l'encan, savoir:—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Français, Union, Urquhart et Girod ou Villeré, mesurant 30 pieds de face à la rue Français sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Au-dessus est un joli cottage double en bois confortable et bien bâti, connu par les Nos 192 et 192 1/2 rue Français, ayant 3 chambres, hangar, etc., à chaque corps de logis, cour, etc., près de toutes les commodités.

Conditions—La moitié ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque et lien du vendeur et portant 8 pour cent d'intérêt par an, avec toutes les clauses de garantie. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1892, en outre du prix de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. M. Gurley, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de la vente.
9 jan—23 30 fév 6 13 20 24

ANNONCE JUDICIAIRE

Dans le Second District. Cottage Double rue Tremé, entre St-Philippe et Ursulines.

Successions de Charles Ellis et de Marcelite Charles.

Nos 34,523 et 34,524—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Divisions A et E.

PAR EUSTIS PAUL & CURTIS—Albert Paul, encanteur—Bureau No 159 rue Commune—MERCREDI, 2 mars 1892 à midi, à la Bourse des Encanteurs dans le rez de chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St Charles en vertu de et conformément à deux ordres de cour, savoir un dans l'affaire de la succession de Charles Ellis, signé par l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E et daté le 26 janvier 1892, et l'autre par l'Hon. Albert Voorhies juge de la dite Cour, Division A, daté le 26 janvier 1892, il sera vendu à l'encan, savoir:—

Un certain lot de terre dans le deuxième district de cette ville, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et servitudes qui lui appartiennent, dans l'îlet borné par les rues Tremé, Marais, St-Philippe et Ursulines, mesurant, au pied français 28 pieds 2 pouces de face à la rue Tremé sur 120 pieds de profondeur, et 26 pieds 3 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond.

Les améliorations, connues comme No 223 rue Tremé, consistent d'une maison en bois à un étage, et une bâtisse en bois à deux étages dans le fond, etc. Bon voisinage, près du marché Tremé, à proximité des écoles et des églises.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumera les taxes de 1892.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo C. Préot notaire. Dix pour cent du dépôt seront requis au moment de l'adjudication.
30 av—30—6 13 20 27 fév—2 mars

Propriété Résidence de choix

Dans un quartier attrayant.

La résidence élégante en bois à deux étages, avec vastes terrains, coin des rues Chestnut et Peniston.

Succession de Giles M. Hillyer.

No 34,319—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—Albert Paul, Encanteur, Bureau No 159 rue Commune—MERCREDI, 9 mars 1892, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rez de chaussée Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, daté le 2 février 1892, dans l'affaire de la succession de Giles M. Hillyer, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp Chestnut, Peniston et Général Taylor, lesquels dits lots sont désignés par les Nos 1 et 2 (de l'ancien îlet 14) sur un plan déposé au bureau de Jas. Graham ex-notaire, d'après le plan No 140, et mesurent comme suit, à savoir:

Le lot No 1, formant l'encoignure des rues Chestnut et Peniston, mesure 31 pieds de face à la rue Chestnut, sur 115 pieds de profondeur, et le lot No 2, 32 pieds de face à la rue Chestnut, sur 115 pieds de profondeur, toutes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une jolie et attrayante résidence en bois à deux étages, solidement et confortablement subdivisée et ayant tous les agréments modernes nécessaires. Les terrains sont spacieux avec pelouses et allées coquettes entourées par une jolie clôture en fer, voisinage choisi et à proximité des chars, maisons de résidence de MM. M. Brady, L. G. de l'Isle et autres.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1892 en dépense du prix d'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant M. T. Ducros, notaire public. Un dépôt de 10 pour cent à la vente.
6 fév—6 13 20 27—mars 5 9

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

L. DERMIGNY,

126 West 25th street, New York.

Dépôt général de journaux français. Même prix qu'en France.

Le Petit Journal, le Petit Parisien, la Lanterne, 1 cent le No; leurs Suppléments illustrés la Mode Nationale illustrée, 2 cents le No; le Journal illustré, la Vie Populaire, le Petit Journal pour rire, 3 cents le No; le Journal Amusant, 9 cents le No, etc., etc.—Envoi par la poste affranchissement en plus.

Remise aux marchands.

La librairie se charge de procurer à ses clients tous livres ou publications françaises.
9 août—Dim

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE ATTRAYANTE

—DE—

Propriétés Foncières

—DANS LE—

DISTRICT DES JARDINS,

COMPRENANT DE

MAGNIFIQUES RESIDENCES EN BRIQUES

—ENTOURÉES DE—

Vastes terrains se prêtant à toutes les fantaisies d'ornementation,

—SITUÉES—

A l'angle sud-est des rues Prytanée et Quatrième.

LA PHARMACIE GIRLING AVEC LA RESIDENCE

A l'angle nord-est des rues Prytanée et Washington,

—AINSI QUE—

Les deux terrains vagues

Rue Prytanée, touchant aux propriétés ci-dessus.

VENTE PAR ORDRE DE COUR.

Succession de Robert H. Short.

No 30,816—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR JNO. H. O'CONNOR, Encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 12 mars 1892 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 30 novembre 1891, dans la succession de Robert H. Short, il sera vendu à l'encan, les propriétés de valeur qui suivent, savoir:

La splendide résidence en briques.

1° **La résidence en briques à deux étages, formant l'angle sud-est des rues Prytanée et Quatrième**, dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prytanée, Quatrième, Coliseé et Washington. La maison a une apparence très imposante et a été construite avec le plus grand soin. Elle a de larges vestibules de grande salons, une belle salle à manger, ornée d'égantes fresques, de nombreuses chambres à coucher, très vastes, avec de hauts plafonds, de larges galeries et balcons, avec tous les agréments d'une résidence de première classe.

Les dépendances comprennent les chambres à domestiques, l'écurie et la remise, etc. etc.

Les terrains autour de la résidence sont garnis et forment un magnifique jardin avec arbres fruitiers, orangers, pruniers, arbres donnant de l'ombrage, etc.

Le terrain est désigné par la lettre A sur un plan de E. Pilié, daté du 18 août 1890, d'après quel plan le dit morceau de terre "A" se compose de tous les terrains primitivement désignés par les Nos 4 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 17, 18 et de la moitié du terrain No 14. Il part à une distance de 77 pieds 3 pouces et 5 lignes du coin de l'avenue Washington et il mesure 180 pieds 3 pouces et 7 lignes de façade rue Prytanée, sur une profondeur et une façade rue Quatrième de 214 pieds 11 pouces et 2 lignes, et une première profondeur, de l'autre côté, de 120 pieds 6 pouces et 4 lignes, de là, s'élargissant à angle droit 77 pieds 3 pouces et 5 lignes sur une ligne s'étendant vers l'avenue Washington, de là une seconde profondeur et façade avenue Washington, de 89 pieds 4 pouces et 2 lignes, sur la largeur de ligne de derrière de 167 pieds 7 pouces et 4 lignes, d'après le plan exhibé à la vente.

La susdite propriété est louée jusqu'au 1er octobre 1892, au taux de $2,800 par an.

La Pharmacie et maison de résidence.

2° **La bâtisse en bois à deux étages** formant l'angle nord-est des rues Prytanée et Washington dans le même district et sur le même îlet que la propriété ci-dessus décrite. Elle est actuellement occupée par M. R. N. Girling comme pharmacie et résidence et est louée $1,000 par an jusqu'au 30 septembre 1892.

La bâtisse a été érigée il y a quelques années, elle est bien construite et excellemment adaptée aux objets auxquels elle sert actuellement.

Le terrain est désigné par la lettre "B" sur le susdit certificat de E. Pilié en date du 18 août 1890, et d'après lequel il forme le coin des rues Prytanée et Washington, il mesure 25 pieds, 10 pouces de façade rue Prytanée, sur une profondeur et façade avenue Washington de 125 pieds, 6 pouces et 4 lignes, et est composé du terrain primitif No 1 et de 5 lignes du dit No 2.

3° **Les deux terrains de choix rue Prytanée**, entre Quatrième et Washington dans le même district et carré que la propriété ci-dessus décrite. La situation est des plus désirables comme jolie résidence, il y a une église dans le même carré et la propriété est dans un lieu de tous les agréments désirables.

Les terrains sont désignés par la lettre "C" sur le certificat de E. Pilié voyer en date du 18 août 1890 et d'après lequel il mesure 51 pieds 5 pouces et 5 lignes de façade rue Prytanée sur 15 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles, et se compose de 25 pieds 8 pouces et 4 lignes de terrain primitif No 2 et de tout le terrain primitif No 3.

Conditions de la vente.

Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs et le reste s'il y en a à un et deux ans de crédit. Le dit reste devra être garanti par hypothèque et lien du vendeur et privilège et représenté par des billets portant 7 pour cent d'intérêt par an à partir de la date, avec toutes les clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes taxes dues et exigibles en cette année 1892, en sus du prix d'adjudication, ils feront un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication comptant au moment de l'adjudication, pour assurer la vente.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Wm Morgan Gurley, notaire.
7 fév—7 14 21 28 mars 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE PROPRIÉTÉ,

—DANS LA—

Partie inférieure du Quatrième District,

No 291 rue Ste-Marie,

—ENTRE—

Les rues Prytanée et Coliseé.

A L'ENCAN.

Succession de Bernard Siebie de Catherine Siebie, sa femme, et Helen Siebie.

No 34,439—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR JOHN H. O'CONNOR, Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 12 mars 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 5 février 1892, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci-après, à savoir—

Le cottage en bois à un étage No 291 rue St-Mary, entre les rues Prytanée et Coliseé, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Mary, Prytanée, Coliseé et Felicity Road. La résidence a un corridor, galerie à l'arrière, quatre chambres, etc., dans la maison principale et quatre chambres dans la bâtisse à deux étages au fond. Elle est dans un voisinage bien amélioré à proximité de tous les conforts et accessible à plusieurs lignes de chars.

Le lot est désigné par le No 21 sur une esquisse d'arpentage faite par D. M. Brosnan datée le 23 avril 1887, d'après laquelle le dit lot commence à une distance de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Ste-Marie, 84 pieds 1 pouce de large dans le fond, 118 pieds 10 pouces et 1 ligne sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Prytanée, 119 pieds 5 pouces et 1 ligne sur la ligne de côté vers la rue Coliseé, toute mesure américaine, ensemble avec l'usage d'une allée de 8 pieds de large, faisant face à la rue Prytanée sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes, en commun avec le dit lot et autres.

Conditions de la vente—Un tiers comptant, et la balance à un et deux ans en paiements égaux en billets de l'acquéreur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date, garantis par hypothèque et lien et privilège du vendeur et toutes les clauses de garantie usuelles, incluant honoraires d'avocat en cas de défaut pour la portion du crédit, transfert d'assurance, etc. L'acquéreur assumera le paiement au-dessus du prix d'adjudication de toutes les taxes dues et exigibles cette année 1892, et déposera 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Frédérick Zengel, Esq., notaire public, et le même jour, à 10 heures A. M. au local, 291 rue St-Mary, entre les rues Prytanée et Coliseé, il sera vendu—

L'ameublement de maison et effets, le tout d'après un inventaire enregistré à la cour.

Conditions—Comptant avant livraison.
7 fév—7, 14, 21, 28 —Mars—6, 12.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée dans le Troisième District,

Sur la rue Indépendance, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Jolis Cottages et autres Bâtisses

B. G. Melcher et al.

—versus—

Mr. Melcher et al.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 34 545.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau, No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 27 février 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles**, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu et conformément à un jugement rendu le 15 janvier 1892 et signé le 21 janvier 1892 par l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, la propriété ci-après décrite savoir:

Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district municipal de cette ville, dans l'îlet No 244, borné par les rues Indépendance, Pauline, Dauphine et Bourgogne. Les dits lots sont désignés par les Nos 2, 3 et 4 et mesurent ensemble 137 pieds de face à la rue Indépendance, sur une profondeur de 98 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un joli cottage avec 2 chambres, 2 cabinets, bâtisses dans le fond avec 2 chambres, une grande bâtisse retirée de la rue avec 8 chambres, cave, lieux d'aisances, etc.

Conditions—Comptant à l'adjudication.

Acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.
29jan—23 30—6 13 20 27 fév

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE,

Avec de Vastes Terrains,

—Dans le—

TROISIÈME DISTRICT,

LE WHITE HOMESTEAD

—Formant le—

Coin Sud-ouest des rues Remparts et Marigny.

A L'ENCAN.

Julia White et als vs Thomas White et als.

No 33,065—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

VENTE EN PARTAGE.

PAR JNO. H. O'CONNOR, encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 19 mars 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu dans l'affaire ci dessus le 17 novembre 1891, et un ordre subséquent daté et signé dans l'affaire ci-dessus mentionnée le 15 février 1892, il sera vendu à l'encan:

Le cottage formant le coin sud-ouest des rues Remparts et Marigny, dans le Troisième District, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Marigny, Champs-Elysées et St-Claude. Le cottage a 8 grandes chambres cabinets, cuisine, etc., dans un voisinage bien amélioré, ayant toutes les commodités possibles à proximité et accessibles à plusieurs lignes de chars.

Le terrain mesure en mesure française, 60 pieds de face à la rue Remparts, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Marigny.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance à un crédit de un et deux ans, avec toutes les clauses de garantie usuelles, les billets représentant le paiement à crédit, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an de leurs dates respectives; l'acheteur assumera le paiement de toutes les taxes pour cette année (1892), au-dessus du montant d'adjudication et déposera 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant James Fahey, Esq., notaire.
17 fév—17 27—5 12 19 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placements d'argent avantageux

—EN—

Propriétés Foncières

Dans les premier, deuxième, troisième et sixième districts,

—ET LA—

Belle maison de résidence à deux étages, à l'angle nord-ouest du chemin du Bayou et de la rue Roman.

A L'ENCAN — A LONGUE ÉCHÉANCE

Succession de Mme Wilhelmina Justus

No 33,881—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR JOHN H. O'CONNOR, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 27 février 1892, à midi à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du et signé dans la susdite affaire, le 22 janvier 1892, il sera vendu à l'encan, la propriété foncière ci-après décrite, savoir:

Deuxième District.

1° **La jolie maison de résidence en bois, à deux étages, No 308 Chemin du Bayou**, coin Roman, dans le Second District, carré de l'îlet borné par les rues Bayou Road, Roman, Derbigny et Hôpital. Le terrain mesure 77 pieds 8 pouces et 8 lignes de façade Chemin du Bayou sur 228 pieds 3 pouces 1 ligne rue Roman, et 222 pieds 7 pouces 8 lignes sur la ligne du côté opposé, à quelle profondeur les dites lignes intérieures se rencontrent, conformément à un plan de J. A. D'Hemecourt, voyer de ville, le 6 avril 1855.

La maison est retirée de la rue, elle a des salons, manteaux de cheminées en marbre, 5 chambres à coucher, chambre à bain avec baignoire, office et cuisine avec cuve à bain, lavoir avec bouilloire, fourneau, offices et entrepôt. Sonnettes électriques partout. Le terrain est planté de beaux arbres fruitiers, orangers, etc. et d'une ravissante collection de plantes d'ornement, propriété désirable pour une nombreuse famille située dans un quartier à proximité de toutes lignes de chemins de fer.

2° **Le cottage en briques à un étage**, avec toiture en ardoises, No 306 rue Bourgogne, dans le deuxième district, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Quartier, Dauphine et Hôpital. Le terrain est désigné par la lettre "A" sur un plan de E. Pilié, le 12 octobre 1891, et mesure, au pied américain, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de façade rue Bourgogne sur une profondeur de 77 pieds 9 pouces 8 lignes entre lignes parallèles. Il y a 5 chambres, etc., qui peuvent s'occuper comme demeure ou magasin.

3° **La maison en briques à deux étages**, No 126 rue du Quartier dans le Deuxième District, dans le même carré que les rues Quartier, Hôpital, Bourgogne et Dauphine. Le terrain est désigné par la lettre "B" sur un plan de E. Pilié, le 12 octobre 1891 et mesure, pied américain, 23 pieds 1 pouce 4 lignes de façade rue du Quartier sur une profondeur sur une parallèle de 31 pieds 11 pouces et 5 lignes. Le terrain commence à une distance de 67 pieds 9 pouces et 4 lignes du coin des rues Quartier et Bourgogne. Il y a 4 chambres, toit en ardoises, etc.

4° **La bâtisse en bois à deux étages, No 161 rue Tremé**, dans le deuxième district carré de l'îlet borné par les rues Tremé, Marais, Toulouse et St-Louis. Le terrain est désigné par le No 4 sur un plan de G. de Armas, le 3 août 1887, et mesure, environ 30 pieds 5 pouces de façade rue Tremé, sur environ 80 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles pour le corps de logis sur une façade de 4 pieds 11 pouces de largeur, il y a 4 chambres à l'étage supérieur, 5 à l'étage inférieur, la propriété est à très près de la Brasserie de Sud, etc.

5° **Le magasin et résidence en bois à deux étages No 26 rue Roman**, dans le deuxième district carré de l'îlet borné par les rues Roman, Prieur, Bienville et Douane. Le terrain mesure 22 pieds de façade rue Roman sur 47 de profondeur, il y a 6 chambres, toiture en ardoises, etc.

Premier District.

6° **Le cottage en bois à un étage No 390, rue Melpomène**, dans le carré de l'îlet borné par les rues Melpomène, Clio, Prieur et Tonti. Le terrain est désigné par le No 7, d'après un plan de G. T. Dunbar, daté le 11 avril 1848, et mesure, au pied américain, 31 pieds 7 pouces de façade rue Melpomène, sur 117 pieds 9 pouces de profondeur, entre parallèles. La bâtisse est à distance de la rue, il y a 6 chambres, etc., près de toutes les agréments, etc.

7° **Le cottage en bois à un étage**, coin des rues Thalie et Freret, dans le carré de l'îlet borné par les rues Thalie, Freret, Erato et Locust. Le terrain est désigné par le No 12 sur un plan de A. Hedin le 15 mai 1855 et mesure 31 pieds 7 pouces, 7 lignes rue Thalie sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Il y a 4 chambres, etc. situé près du marché Dryades, etc.

Troisième District.

8° **La résidence en briques à deux étages avec mansarde, No 537 rue de Chartres, coin St-Ferdinand**, dans l'îlet borné par les rues de Chartres, Royale, Presse et St Ferdinand. Le lot est désigné par le No 1 et mesure 52 pieds 8 pouces sur la rue St Ferdinand, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue de Chartres. Près du dépôt Queen and Crescent, connu autrefois sous le nom de "Armbruster's Brewery".

9° **Le cottage en bois à un étage, No 131 Champs-Elysées, coin Remparts**, dans l'îlet borné par la rue des Champs Elysées, Remparts, St Claude et Marigny. Le lot est désigné par la lettre "A" sur une esquisse par E. Pilié, en date du 12 octobre 1891, et mesure, au pied américain, 25 pieds 9 pouces sur les Champs Elysées, sur 74 pieds 1 pouce 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et est composé de la plus grande partie du lot No 1 et d'une petite fraction du lot No 2.

10° **Le cottage en bois, à un étage, No 133 Champs-Elysées**, dans l'îlet borné par les Champs Elysées, les rues Remparts, St. Claude et Marigny. Le lot est désigné par la lettre "B" sur une esquisse par E. Pilié, 12 octobre 1891, et mesure, au pied américain, 25 pieds 5 pouces de face aux Champs-Elysées, sur une profondeur, sur la ligne regardant la rue des Remparts, de 74 pieds 1 pouce 4 lignes, et de là à angle droit sur la ligne se dirigeant vers la rue St-Claude de 15 pieds 7 pouces; de ce dernier point, à un angle droit sur une ligne se dirigeant vers les Champs Elysées, de 2 pieds 6 pouces; de là, à angle droit, sur une ligne se dirigeant vers la rue Marigny, de 4 pieds 6 pouces; de là, à angle droit, sur une ligne courant vers la rue St Claude, de 6 pieds 5 pouces jusqu'à sa jonction avec la seconde ligne latérale, qui mesure 76 pieds 1 pouce 4 lignes. Ledit lot est à une distance de 25 pieds 9 pouces du coin des Champs-Elysées et de la rue des Remparts, et est composé de la plus grande partie du lot originaire No 2.

Le cottage a cinq chambres, une galerie, un toit en ardoises, etc.

11° **Le cottage pour résidence**, No 497 rue des Remparts, dans l'îlet borné par les rues Remparts, St-Claude, Champs Elysées et Marigny. Le lot est désigné par la lettre "C" sur une esquisse par E. Pilié, 12 octobre 1891, et mesure, au pied américain, 32 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue des Remparts sur une première profondeur du côté de la ligne la plus rapprochée des Champs Elysées de 41 pieds 4 pouces point où ledit lot s'élargit de 2 pieds 6 pouces; de là, une seconde profondeur de 3 pieds 5 pouces, de là, se rétrécissant de 4 pieds 6 pouces; de là, une troisième profondeur jusqu'à la ligne du fond, de 6 pieds 5 pouces et une profondeur sur l'autre ligne latérale de 51 pieds 9 pouces, et une profondeur dans la ligne du fond de 21 pieds 4 pouces 4 lignes. Le dit lot est à une distance de 74 pieds 1 pouce 4 lignes du coin Remparts et Champs Elysées et se compose des portions extrêmes du fond des lots Nos 1 et 2. Le cottage renferme 4 chambres, a un toit en ardoises, etc.

Sixième District.

12° **Le grand cottage en briques No 1036 rue Magazine**, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Constance, Général Taylor et Austerlitz. Le terrain se compose de 2 lots désignés par les Nos 13 et 14, conformément au plan dans le bureau de S. Magner, ancien notaire, du 5 avril 1845. Lesdits lots mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Magazine sur 115 pieds 6 pouces de profondeur.

Le bâtiment est en briques, à un étage; il a une galerie sur la façade, 6 chambres, un vestibule au centre et un édifice à deux étages dans le fond contenant 4 chambres. Il est occupé en ce moment par la 4e Cour de Cité. Il est situé dans un voisinage agréable et s'améliorant rapidement, avec une double ligne de chars en face, près du marché et pourvu de toutes les agréments possibles.

Il est loué jusqu'au 31 mai 1892.

Conditions de la vente.

Pour la propriété premièrement décrite, au coin du chemin du Bayou et de la rue Roman, un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans, ou en un, au choix de l'acquéreur; et pour tous les autres biens-fonds, une moitié ou plus comptant, la balance à un, au choix de l'acquéreur dans toutes les ventes; la portion payable à échéance, s'il y en a une, sera représentée en billets souscrits par les acquéreurs, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à complet paiement. Les actes de vente contiendront toutes les clauses ordinaires de garantie, telles que 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuite, la propriété devant en outre être assurée et les polices transférées, etc. Les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles pour l'année 1892, en sus du montant de l'adjudication, et devront déposer entre les mains de l'encanteur, au moment de l'adjudication 10 pour cent comptant du montant du prix d'achat.

Actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Frank Zengel, notaire, 48 rue du Camp.
24janv—24 31—7 14 21 27 fév

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT

PHARMACIES.

Deux belles pharmacies.

Succession de G. W. Schumann.

No 33,748

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, No 60 rue Bienville—SAMEDI, 27 février 1892, il sera vendu, à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Canal et Prieur, en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 19 janvier 1892 et signé le 25 janvier 1892—

Le fonds d'une pharmacie très bien assortie et achalandée.

Aussi—Le même jour, en vertu du même ordre de vente à 11 heures et demie A. M., coin des rues Bienville et Roman:

La moitié indivise du défunt dans la dite pharmacie.

Le tout d'après un inventaire enregistré en Cour.

Conditions—Comptant.
14 fév—14 20 27

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement attrayant.

—DANS—

Une propriété de choix commercial.

Dans un endroit central.

No 562 rue des Magasins, entre les rues St-André et Ste-Marie.

En face de la rue Magasine.

CONNUE COMME LE

Schwenck's Sazerac Exchange.

A L'ENCAN—A CRÉDIT.

Mme Wilhelmina C. Rauschkolb, Veuve de Jacob Schwenck, individuellement et comme tutrice naturelle et exécutrice testamentaire,

vs.

Peter Rosenstream, tuteur.

No 30,325—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

VENTE EN PARTAGE.

PAR JOHN H. O'CONNOR, Encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 19 mars 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu dans l'affaire ci-dessus le 17 mars 1891 et signé le 23 mars 1891, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci-après, à savoir—

Le magasin et résidence en briques à deux étages No 562 rue des Magasins entre les rues Ste Marie et St André, dans le quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Magasins, Constance, Ste-Marie et St-André. La bâtisse a un corridor, une galerie devant et derrière, neuf chambres, la cour est pavée, grande citerne hydrant, etc.

Cette propriété, par un site splendide, près du marché, des églises, des écoles et des lignes de chemins de fer la rend excessivement désirable comme résidence et pour le commerce.

Le lot mesure 29 pieds de face rue des Magasins sur 91 pieds de profondeur entre lignes parallèles le tout plus ou moins, et borné au fond par une allée en commune, 4 pieds de large.

Termes et conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a à un crédit d'un et deux ans avec intérêt à 8 pour cent par an. L'acquéreur et toutes les clauses de garantie usuelles. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour cette année 1892 au-dessus du prix d'adjudication et déposera 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Geo. C. Préot, Esq., notaire public.
14 fév—14 21 28—mars 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin et Maison DE RESIDENCE,

Cottages et Demeures dans le Quatrième District,

Dans des localités de choix,

Donnant de forts beaux revenus.

VENTE A TERME

A l'encan, à longues échéances.

VENTE EN PARTAGE.

DANS L'AFFAIRE DE

Mme Anne Catherine Wilken Peterson,

vs.

Mlle Marie O'Donnell et Autres.

No 34,709—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR JOHN H. O'CONNOR—Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 5 mars 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans Division B rendu dans la susdite affaire, le 20 janvier 1892, et signé le 25 janvier 1892, seront vendus à l'encan, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1° **Le magasin et maison de résidence** à deux étages No 10 rue Fulton dans le quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Fulton, Chippewa, Ste-Marie et Fulton (maintenant St-Thomas). La bâtisse a 6 chambres galerie devant et occupée comme magasin et résidence. A l'arrière de la propriété il y a un cottage double, de 6 chambres de chaque côté, portant les Nos 178 et 180 rue Chippewa. Le terrain est désigné par le No 10 sur un plan de H. Moelhausen en date du 20 mai 1845, et déposé en l'étude de M. B. Corse, ancien notaire. Le terrain mesure 32 pieds de façade rue Fulton sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et il a aussi une face rue Chippewa, et dont il forme le coin, le tout mesure américaine.

2° **Le charmant cottage résidence No 388 rue Constance**, dans le Quatrième District carré de l'îlet borné par les rues Constance, Laurel, Philippe et Première. Le cottage a deux salons à coucher, trois chambres à coucher, salle à manger, une jolie salle de bain, etc. Le terrain est désigné par le No 28 sur un plan du nouveau du 8 d'autres terrains, dépôt reçu le 20 mai 1867 et annexé à un acte pardevant J. A. Masonnet, ancien notaire, le 27 juin 1867. Le terrain mesure 31 pieds 2 pouces 10 pouces et 6 lignes de profondeur sur entre lignes parallèles.

3° **Les magasin et résidence No 236 rue Chippewa**, dans le Quatrième District, carré de l'îlet borné par les rues Chippewa, Soraparu, Fulton et Première. Il y a corridor, galerie de côté, 6 chambres. Le terrain est désigné comme No 0 partie C, sur un plan annexé à l'acte pardevant E. G. Gottschalk, ancien notaire, en date du 7 février 1871, et mesurant 31 pieds 11 pouces et 2 lignes de façade rue Soraparu, sur une profondeur de 92 pieds 10 pouces de l'autre côté, s'élargissant du terrain marqué D sur le dit plan, et 32 pieds 4 lignes de la ligne à l'arrière et formant le coin des rues Soraparu et Chippewa (les mesures toutes plus ou moins.)

4° **Le cottage double Nos 619 et 621 rue Constance**, dans le Quatrième District carré borné par les rues Constance, Magasine, Toledano et Pleasant. Il y a 4 chambres de chaque côté deux étages à l'arrière, et toiture en ardoises. Sur le terrain au fond, il y a un cottage double avant 3 chambres de chaque côté, portant les Nos 105 et 107 rue Toledano. Le terrain est désigné par le No 5 sur un plan de J. A. Guinault, député voyer général, en date du 1er décembre 1856 et déposé en l'étude de Horatio Davis, ancien notaire en cette ville. Le terrain mesure 31 pieds, 8 pouces de façade rue Constance; 23 pieds, 11 pouces de la rue à l'arrière, sur 120 pieds de profondeur, formant le coin des rues Constance et Toledano.

5° **La propriété-cottage No 404 rue Chippewa**, dans le Quatrième district carré dans l'îlet borné par les rues Chippewa, Fulton ou St Thomas, Troisième et Quatrième. Le cottage est à distance de la rue; a une galerie devant, corridor, 5 chambres, cuisine etc. Le terrain est désigné par le No 16 et mesure 28 pieds, 2 pouces, 6 lignes de façade rue Chippewa; 28 pieds, 9 pouces de largeur à l'arrière, sur 116 pieds 7 pouces, 6 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du terrain No 17, et 115 pieds, 3 pouces de profondeur sur la ligne de côté le divisant du terrain No 15. Le tout d'après un plan de B. Buisson, voyer, en date du 8 mars 1832, et déposé en l'étude de C. R. Stringer, ancien notaire en cette ville.

6° **Le cottage avec terrain attenant** à la propriété ci-dessus décrite, dans le carré borné par les rues Chippewa, Fulton, ou St Thomas, Troisième et Quatrième. Le terrain est désigné par le No 17 et mesure 25 pieds, 2 pouces, et 7 lignes de façade rue Chippewa; 28 pieds, 2 pouces, 7 lignes de largeur à l'arrière, sur 117 pieds, 1 pouce, 4 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du terrain No 18, et 116 pieds, 7 pouces 6 lignes sur la ligne de côté qui le divise du terrain No 16. Le tout d'après le plan susnommé. Il y a un site de choix pour un cottage double.

7° **Les vagues de maisons à un étage, Nos 372, 374 et 376 rue Annunciation**, dans le carré borné par les rues Annonciation, Chippewa, St André et Josephine. Les terrains sont désignés par les Nos 10 A et 10 B, sur un plan de l'étude d'Octave Morel, notaire en cette ville. Les dits terrains se touchent les uns les autres et mesurent chacun 31 pieds 11 pouces 7 lignes de façade rue Annonciation, sur une profondeur de 159 pieds 6 lignes, entre lignes parallèles.

Toutes les propriétés ci-dessus décrites sont situées dans un quartier agréable; les rues en sont la plupart pavées et bien drainées; les maisons sont d'un accès facile du centre des affaires par plusieurs lignes de chemin de fer et à proximité aux marchés, églises, écoles et salles de réunions publiques.

Conditions de la vente.

Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs; le reste garanti par des billets de un et deux ans de crédit portant tous à les clauses usuelles de sécurité, avec taux de 8 pour cent d'intérêt par an de la date du prix d'adjudication; les taxes dues et exigibles pour cette année (1892) et un dépôt de dix pour cent du prix d'adjudication, comptant au moment de l'adjudication.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant James J. Woulfe, notaire.

—Et le même jour—

A 10 heures du matin, sur les lieux, 404 rue Chippewa, entre Troisième et Quatrième, il sera vendu:

Meubles et effets divers selon un inventaire enregistré en cour.

Conditions—Comptant avant livraison.
31 jan—31—fév 7 14 21 28—mars 5

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 9 A. M., et arrivent à 7.35 P. M. Billets, aller et retour, 50c., 75c. et $1.00.

J. S. LANDRY, Surintendant.
J. S. LANDRY, Agent général pour le Fret et les Passagers.
25 oct—um et dim

L'Abeille de la N...
MERCREDI, 17 FE...

VAPEU... Mandeville, ... LE STEAM... COMPAGNIE TRANSATLA... Entre New-York ... CHEMINS ... Queen and Cr... WHITNEY NA... LE FRANCO... JOURNAL ... FEUIL... No 19. CHAINE... PIERR...